

Décision

Générale

colonial

Décision n° 681/SG/CG portant relèvement de l'indemnité mensuelle de M. Ali Ismael, chef de village d'As-Eyla, adjoint à l'Akel général des Debnés dans le Cercle de Dikhil

n° 681/SG/CG

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

30 avril 1968

Numéro JO

n° 9 du 10/05/1968

Date du numéro

10 mai 1968

TEXTE INTÉGRAL

M. Ali Ismaël, chef de village d'As-Eyla, adjoint à l'Akel général des Debnés dans le Cercle de Dikhil, percevra une indemnité mensuelle de quatorze mille francs Djibouti (14.000 FD.) à compter du 1^{er} avril 1968.